



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2023 VOTEZ UNSa AÉRIEN

Du 13 février au 6 mars, vous allez voter pour élire vos représentants du personnel au sol aux CSE d'établissements qui ensuite éliront le bureau du CSE central.

Les élections professionnelles représentent un enjeu de démocratie sociale. Elles consacrent, par l'élection de vos représentants, votre droit de participation à la détermination des règles individuelles et collectives qui vous concernent et permettent d'établir la représentativité des organisations syndicales. Nos priorités pour la mandature à venir :



Hausse de votre pouvoir d'achat face à l'inflation galopante.



Refus des sous-effectifs qui empoisonnent votre qualité de vie au travail en favorisant les recrutements.



Redonner du sens aux facilités de transport en augmentant les quotas de R1 tout en baissant les prix.



Notre bilan aux CSE Maintenance, Cargo et CSEC le prouve. Nous honorerons votre confiance dans la gestion des CSE pour lesquels nous serons aux manettes avec un objectif assumé : augmenter votre pouvoir d'achat, vous divertir et faciliter vos voyages en France ou à l'étranger.

Nombreux seront les défis à relever tant les enjeux climatiques et politiques occupent désormais une place majeure.

**Les projets de transformation d'Air France et du groupe n'en finissent pas.
Vous aurez besoin d'un syndicat fort, combatif et compétent !**

Nous nous sommes investis avec notre cœur, pour porter votre parole, défendre vos intérêts, vos droits et améliorer tout ce qui pouvait l'être durant ce mandat.

Nos équipes se sont renforcées pour le mandat 2023-2027. L'UNSA Aérien est fière de vous présenter ses listes dans chacun des 7 établissements de la Compagnie afin de poursuivre ses actions.

Alors du 23 février au 6 mars, JE VOTE UNSA !



Rejoindre l'UNSa Aérien

